

Formation : Les Entretiens professionnels et la loi du 5 septembre 2018

L'entretien professionnel constitue un pilier de la gestion des ressources humaines.

Durée de la formation : 7.00 heures soit 1.00 jour(s)

Profils des stagiaires

- Chefs d'entreprise, Responsables RH
- Cadres managers et toute personne intéressée

Prérequis

- Aucun

Lieu : Intra-entreprises, Campus des Valois site de Segonzac ou La Couronne

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'impact des Lois 2013 et 2018 sur les Entretiens professionnels
- Maîtriser l'articulation des Entretiens professionnels en prenant en compte la garantie d'accès à la formation
- Mettre en place concrètement les Entretiens professionnels et utiliser efficacement les différents outils

Contenu de la formation

- RAPPEL DU CADRE DES LOIS DU 14 JUIN 2013 ET DU 5 SEPTEMBRE 2018 ET LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS
- RAPPEL DE LA GARANTIE D'ACCES A L'EMPLOI
- L'ORGANISATION DES ENTRETIENS
- L'APPLICATION DU NOUVEAU MODUS DES ENTRETIENS

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Informations, devis, inscriptions, personnes à contacter :

Romain DEVILLE : Conseiller Formation : 07 60 05 44 70 / romain.deville@campus-valois.fr

Elisabeth MOUCHAGUE : Chargée Développement et Référente handicap : 06 98 59 88 01 / elisabeth.mouchague@campus-valois.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Méthode dynamique et proactive
- Apports théoriques & méthodologiques
- Analyse des expériences

Campus des Valois

609 Route de la croix du milieu

16400 La Couronne

Email: formations@campus-valois.fr

Tel: 05 45 25 18 50



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Modalités d'accès :

Les groupes sont composés de 4 à 12 participants maximum. Les sessions sont maintenues sous réserve qu'au moins 4 personnes soient inscrites.

Les sessions débutent sous un délai moyen de 30 jours ouvrés après la signature du devis accepté.

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

Cette formation peut être suivie par des participants en situation de handicap, sous réserve de satisfaire aux exigences des prérequis et aux conditions de sécurité du déroulement matériel de cette dernière. Nous consulter

2 avril 2025